

Appel à communications à un colloque international

Stratégies d'écriture, stratégies d'apprentissages de la maternelle à l'université

COLMAR, les 21, 22 et 23 mars 2012

Organisé par l'Université de Strasbourg
IUFM d'Alsace et LiLPa, Didactique des langues, EA 1339



*Tu sais qu'en écrivant
Tu vas apprendre.*

*Si tu croyais ne rien apprendre
Tu n'écrirais pas.*

GUILLEVIC

Art poétique, Gallimard, 1989.

Le mot *stratégie* est emprunté au vocabulaire militaire où il désigne une manière de coordonner des manœuvres dans le but de remporter une victoire. Plus communément, une stratégie se définit comme la manière d'organiser des actions pour aboutir à un résultat. Une stratégie d'écriture pourrait donc se décrire comme la coordination d'actions, parfois complexes, pour réaliser un écrit. Ce terme de stratégie, couramment utilisé en didactique du français pour les stratégies de lecture (Chauveau, Giasson) ou les stratégies d'écriture (Garcia-Debanc), apparaît aussi en psychologie cognitive pour décrire la procédure intellectuelle pour résoudre un problème (Fayol). Les sciences de l'éducation (Meirieu) distinguent stratégie d'apprentissage, appliquée au sujet, et stratégie d'enseignement, mise en œuvre par l'enseignant.

Dans la perspective d'une didactique de l'écrit, qui engloberait lecture, écriture et langue, ou dans le cadre général de la littéracie, l'objectif de ce colloque est de s'interroger sur les apprentissages en corrélation avec l'acte d'écrire et sur toutes les stratégies qui y contribuent. En effet, l'écriture pratiquée en milieu scolaire ou universitaire peut se percevoir comme un moyen parmi d'autres de réaliser des apprentissages, dont les visées peuvent être multiples. On cherchera donc à préciser dans quelle mesure les stratégies mises en place dans un travail d'écriture constituent aussi des stratégies pour enseigner ou pour élaborer des apprentissages dans différents domaines.

Ce colloque vise ainsi à confronter les stratégies d'apprentissages liées à l'écriture en francophonie, à tous les niveaux de la scolarité jusqu'à l'université. Tous les écrits réalisés dans ce cadre sont concernés :

- des écrits scolaires : résumés, réponses à des questions, écrits de travail, énoncés de problème, écrits utilisés dans les disciplines, etc.
- des écrits universitaires ou de formation : rapports de stage, rapports de recherche, mémoires, dissertations, écrits scientifiques, écrits réflexifs et professionnels, etc.
- des écrits littéraires : écrits de fiction, écrits ludiques, écrits poétiques, etc.
- des écrits sociaux : textes de la presse, lettres, écrits de la vie courante, etc.

Un certain nombre de questions peuvent dès lors se poser. En effet, qu'apprend-on lorsqu'on écrit ? La prise de conscience des apprentissages effectués peut-elle renseigner sur les stratégies utilisées ou à utiliser dans l'écriture ? Quelles sont les pratiques effectivement réalisées ? Quel peut être le rôle des ateliers d'écriture ? Dans quelle mesure les modalités de mise en œuvre diffèrent-elles en fonction des pays, du cycle scolaire ou universitaire concerné, du niveau effectif des élèves ou étudiants ? Comment concilier les contraintes institutionnelles imposées par les programmes scolaires ou le cursus universitaire avec, d'une part, les recherches menées sur l'écriture (INRP, colloques de Poitiers sur l'écriture, travaux sur la littéracie universitaire), d'autre part, les apprentissages attendus ?

Ce colloque est ouvert aux chercheurs issus de différents domaines de recherche (didactique du français, sciences du langage, sciences de l'éducation, recherches cognitives, disciplines scientifiques ou littéraires), aux enseignants de toutes disciplines intervenant dans les différents niveaux scolaires ou universitaires et à tous les acteurs concernés par la problématique de l'écriture.

Trois axes de réflexion seront proposés, en fonction des apprentissages découlant de la mise en œuvre de stratégies d'écriture. Ils soulèvent à leur tour une série de questions auxquelles les communications pourront apporter des réponses.

1. Les apprentissages de compétences d'écriture

La question de l'apprentissage de l'écriture constitue un des axes de réflexion retenus. Quelles sont les stratégies propres à l'apprentissage de l'écriture ? Sur quelle(s) conception(s) de l'écrit et sur quelle(s) théorie(s) ou sur quel(s) modèle(s) peut-on s'appuyer ? Les instruments utilisés pour écrire ont-ils une influence sur les apprentissages ? En particulier, quel est le rôle des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'apprentissage de l'écriture ? Quel(s) rôle(s) l'enseignant est-il appelé à jouer dans l'enseignement de l'écriture en général et/ou des stratégies en particulier ? Que sait-on sur les effets de l'enseignement des stratégies d'écriture dans le contexte de divers types ou genres de textes ?

2. Les apprentissages dans le champ des disciplines scolaires ou universitaires

On peut aussi s'interroger plus spécifiquement sur la construction de connaissances et compétences disciplinaires, y compris littéraires et linguistiques, réalisées par l'intermédiaire de l'écriture. Quel est le rapport au savoir construit par l'écriture ? Comment articuler travail sur l'écriture et apprentissages disciplinaires ? Quels dispositifs favorisent l'intégration de la langue et du contenu, dans un esprit d'interdisciplinarité, en langue maternelle et en FLE (Français langue étrangère) ? Comment peut-on développer des compétences relatives aux types de textes et aux stratégies d'écriture à l'intérieur des disciplines ?

3. Les apprentissages métacognitifs et/ou réflexifs

Le scripteur est un acteur incontournable dans tout dispositif lié à l'écriture. Quelle est sa place dans les stratégies ? On peut par exemple questionner l'écart entre les réalisations des élèves/étudiants et les attentes de l'enseignant. On peut aussi différencier la stratégie d'écriture que l'élève/étudiant devrait mettre en place et la stratégie mise en œuvre par l'enseignant pour faire des apprentissages, parfois en dehors du champ de l'écriture. Quelles postures le scripteur peut-il ou doit-il adopter ? Comment notamment permettre la métacognition et, dans la pratique professionnelle, la réflexivité ? Comment l'écriture permet-elle de se construire en tant que personne ?

Les trois axes s'interrogent sur les conditions propices à l'apprentissage des stratégies par les élèves. En lien avec ces conditions, on peut notamment questionner le rôle des interactions verbales, de la rétroaction et les modalités de différenciation pédagogique.

Programme

Le colloque se tiendra dans le site IUFM de la ville de Colmar (à 70 km de Strasbourg), au pied des Vosges et au cœur du vignoble alsacien. Il débutera le mercredi 21 mars à 14 heures et se terminera le vendredi 23 mars vers midi. Il sera suivi d'une après-midi touristique à Colmar ou dans les villages environnants (visite de caves).

Chaque demi-journée de travail comprendra une conférence ainsi que des communications sélectionnées par le comité scientifique. Deux formats de communication sont envisagés :

- des communications courtes (vingt minutes d'exposé suivies de dix minutes de discussion),
- des communications longues (quarante minutes d'exposé suivies de dix minutes de discussion).

Les propositions de communications sont à envoyer à :

evelyne.bedoin@iufm.unistra.fr et annie.camenisch@unistra.fr

Elles devront comporter :

- nom, prénom, adresse institutionnelle, courriel du contributeur,
- le titre de la communication,
- communication (de préférence) longue ou courte,
- le ou les axes concernés,
- un résumé de 500 mots maximum qui développe les questions traitées,
- les références théoriques et bibliographiques convoquées.

Date limite de soumission des propositions de communication : 31 juillet 2011

La décision du comité scientifique sur les propositions retenues et sur la durée des communications sera notifiée le 30 septembre 2011.

A l'issue du colloque, les textes des communications seront soumis à l'approbation du comité scientifique pour publication dans les actes.

COMITE SCIENTIFIQUE

Evelyne BEDOIN (Université de Strasbourg),

Annie CAMENISCH (Université de Strasbourg),

Laurent CAMMARATA (Université de l'Alberta, Canada),

Martine CAVANAGH (Université de l'Alberta, Canada),

Jean-Charles CHABANNE (Université de Montpellier 2),

Jean-Louis DUFAYS (Université catholique de Louvain-La-Neuve, Belgique),

Claudine GARCIA-DEBANC (Université de Toulouse 2 Le Mirail),

François LE GOFF (Université de Toulouse 2 le Mirail),

Jean-François MASSOL (Université Stendhal, Grenoble 3),

Jean-Paul MEYER (Université de Strasbourg),

Line NUMA-BOCAGE (Université de Picardie Jules Verne),

Jean-Christophe PELLAT (Université de Strasbourg),

Sylvie PLANE (Université de Paris Sorbonne),

Patricia SCHNEEBERGER (Université Montesquieu, Bordeaux 4),

Sabine VANHULLE (Université de Genève, Suisse).